



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



CIRCONSCRIPTION DE
CARROS 3 VALLÉES

École des Moulins

15 route de Castagniers
06 670 Castagniers

tél : 04 93 29 27 90

fax : 04 93 29 27 90

email : ecole.0060213Z@ac-nice.fr

Direction : B. Pain

CONSEIL D'ÉCOLE

Rappel :

Décret 90-788 du 06-09-1990 consolidé le 21/05/09 – Art relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles :

Le Conseil d'École : Le Conseil d'École est composé du conseil des maîtres, du maire et du conseiller municipal chargé des affaires scolaires, des représentants élus des parents d'élèves, du délégué départemental de l'Éducation Nationale chargé de visiter les écoles.

Le Conseil d'École adopte le projet d'école, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, vote le règlement intérieur de l'école, donne son avis sur toutes les questions concernant le fonctionnement de l'école (dont les activités périscolaires, la restauration scolaire, les actions pédagogiques et l'utilisation des moyens), donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE N°3

Jeudi 9 juin 2022 – 18h à 19h00

Ordre du jour :

- Effectifs prévus à la rentrée et organisation pédagogique,
- Hygiène et Sécurité,
- Constitution du bureau des élections pour 2022-23,
- Coopérative scolaire,
- Bilan des projets pédagogiques,
- Plan numérique,
- Questions diverses

Présents : Mme Merel, Mme Muteau (parents délégués), Mme Fleury, Mme Gatta, Mme Matray, Mme Pain (enseignants), Mme Bessone (ATSEM), Mme Deroo (DDEN), Mme Blain-Descormier et M. Murriss (Conseillers municipaux).

Excusés : Mme Genin, Mme Manan (enseignante RASED), Mme Bonnamy (ATSEM).

Secrétaire : Mme Fleury

Effectifs prévus à la rentrée de septembre 2022 et organisation pédagogique :

11 départs de l'école :

- 10 élèves de CM2 quittent l'école pour passer en 6^{ème}.
- 1 élève radié (futur CP)

12 entrées : 7 PS + 1 MS + 1 CP + 2 CE2 + 1 CM2

PS : 7 - MS : 16 - GS : 9 - CP : 17 - CE1 : 5 - CE2 : 8 - CM1 : 14 - CM2 : 14

Classe de PS-MS (Mme Matray): 23 élèves

Classe de GS-CP (Mme Gatta) : 26 élèves

Nous envisageons de dédoubler les GS pour alléger la classe de Mme Gatta. Il y aurait alors une classe de PS-MS-GS à 27 élèves et une classe de GS-CP à 22 élèves. Nous attendons fin juin d'éventuelles nouvelles inscriptions pour prendre la décision.

Classe de CE1 – CE2 - CM1 (Mme Fleury) : 19 élèves

Classe de CM1 – CM2 (Mme Pain) : 22 élèves

Total : 90 élèves

Les **livrets scolaires** du second semestre seront rendus le 28 juin.

Educonnect : nous n'avons plus accès aux livrets après un changement de cycle. Les parents doivent créer leur compte pour avoir accès à tous les livrets de leurs enfants. Le plus simple est de se connecter via *Franceconnect*.

Liaison école-famille : Il n'y aura plus de cahier de liaison l'an prochain, seulement une pochette pour la transmission de documents. La communication école – familles se fera via une application gratuite : **klassly**, à télécharger sur le téléphone. Toutes les informations seront données aux parents par mail juste avant la rentrée.

Hygiène et Sécurité :

- COVID : belle accalmie.

- Grosse épidémie de varicelle en mai.

- Nous renouvellerons la chaîne d'alerte l'an prochain. Un mot sera distribué à cet effet dès la rentrée. Nous choisirons un parent responsable de chaque classe lors des réunions de rentrée.

Constitution du bureau des élections :

Désignation d'une commission composée de la directrice, d'une enseignante : Mme Fleury, de deux parents d'élèves : Mmes Muteau et Merel, et de la DDEN. Cette commission sera chargée d'assurer l'organisation et de veiller au bon déroulement des élections.

Modification envisagée du règlement intérieur :

Nous ajouterons un article mentionnant l'interdiction des montres ou objets connectés.

Coopérative scolaire :

- La cotisation proposée aux parents en 2022/23 ne changera pas : 20 € pour un enfant, plus 10 € par frère et sœur. Il s'agit d'une proposition. Les parents peuvent donner moins, ou participer davantage.

- L'utilisation des crédits alloués par la municipalité :

Pour 2021-22, la subvention municipale était de 3 450 €. Elle a été utilisée ainsi :

- Fonctionnement (cotisation OCCE, assurance, frais divers) : 376,28 €
 - Investissement (un Ipad pour la classe de GS-CP, 2 enceintes pour les classes) : 409,05 €
 - Sorties scolaires (bus et entrées ou intervenants ou spectacles) : 3193 € (dont 300 € pris en charge par un don de l'ancienne APE)
- TOTAL : 3678,33 €

Les autres dépenses des classes de l'école, pour des actions pédagogiques ponctuelles, sont prises en charge par les cotisations des parents et les recettes liées à la vente de sacs marins et de photos de classe.

Pour 2022-23, la mairie nous subventionne à hauteur de 3 400 €.

La signature du bilan comptable aura lieu en septembre, pour un retour à l'OCCE.

Bilan des projets pédagogiques :

- Nous avons obtenu le label É3D (École en démarche de développement durable). Les carrés potagers sont toujours actifs et les jardinières sont fleuries. Botanica nous a donné une excellente terre pour les remplir. Nous avons installé un composteur pédagogique et un hôtel à insectes. Le tri a débuté à la cantine, mené par le périscolaire et les enfants. Nous avons commencé une formation de 4 jours sur le thème d'une « école circulaire » (développement durable, biodiversité, permaculture...), pour toutes les classes. Cette formation est financée par le département.

La proposition de Botanica de nous prêter une parcelle reste à réfléchir. Cela s'accompagne de nombreuses contraintes, comme l'arrosage régulier, que nous ne sommes peut-être pas prêtes à assumer en raison du temps que cela demande.

La classe de PS-MS est allée cueillir des fraises dans l'exploitation bio de M. et Mme Spinelli. Elle y retournera le 20 juin avec l'intervenant « école circulaire » pour étudier les légumes d'été.

- Le journal de l'école : le n°12 sortira fin juin. Nous n'avons pas gagné le concours Médiatiks. Notre journal a été très apprécié, mais on nous reproche le côté « journal de bord de la classe ». Comme c'est exactement ce que l'on recherche, donner aux parents une vue sur les activités de l'école et permettre aux enfants de les garder en mémoire, nous ne modifierons pas notre conception.

- Suite à l'inscription de la classe de CM1-CM2 aux « petits champions de lecture », nos deux championnes ont réalisé une talentueuse prestation lors de la finale départementale, mais elles n'ont malheureusement pas gagné.

- Une activité « Kapla » a eu lieu dans le réfectoire pour toutes les classes. Des constructions impressionnantes ont été réalisées.
- Les CM et les CE ont réalisé une longue randonnée jusqu'au Mont Cima. Partis de la salle des fêtes du village, ils ont grimpé jusqu'en haut du mont Cima et sont redescendus à l'école. Les GS-CP les ont rejoints en passant par Aspremont.
- Toutes les classes sont sorties au parc de la Valmasque, pour réaliser des jeux d'orientation.
- Les CE et les CM ont un projet couture : pour ranger les fichiers des méthodes de français et de maths, ils vont coudre des pochettes, qu'ils garderont du CE1 au CM2. Nous avons appelé les parents à l'aide et 6 personnes sont volontaires pour nous aider. 12 machines à coudre seront mises à notre disposition pour cela. Nous sommes très contentes que les parents aient répondu à notre appel et nous les remercions vivement.
- Mmes Pain, Gatta et Fleury ont demandé une classe découverte à La Colmiane pour 2022-23, pour des séjours d'automne.
- Pour l'an prochain, nous pensons faire appel à une association, « l'oseraie du possible » pour un petit projet de vannerie avant Noël. Nous avons également sollicité le musée Fernand Léger pour un travail sur la mosaïque, mais nous sommes sans réponse pour l'instant.

Hygiène :

Pour le grand ménage d'été, nous aimerions que les sols de la maternelle et du réfectoire soient décapés avec la grosse machine, et que la poussière des étagères des classes de CE et de CM soit faite par du personnel municipal, car Atout-brille ne le fait pas si tout n'est pas vidé.

Périscolaire : Le petit spectacle pour le chapiteau, le 27 juin, est en préparation.

Question diverses :

- Parking : Une personne regrette que la place réservée aux personnes en situation de handicap, devant l'école, ne soit plus accessible depuis un moment. Il est répondu que c'est temporaire, lié au goudronnage de l'emplacement du chapiteau, et que le dépose-minute permet de se garer juste devant le portail. Il est rare que toutes les places soient inaccessibles en même temps.
- Comment la répartition des élèves est-elle choisie lorsqu'un niveau est divisé (les GS et les CM1 l'an prochain) ? Il est répondu que le choix appartient aux enseignantes de l'école, sur des critères pédagogiques, liés aux compétences et à l'autonomie, tout en tenant compte autant que possible de l'affect des élèves. Les parents ne seront pas consultés à ce sujet et devront se plier aux listes établies.

La secrétaire, A. Fleury

La directrice, B. Pain